

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. Bureau 2000 600, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux actionnaires de Mines d'or Dynacor inc.

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Groupe Dynacor inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidée aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Membre de Grant Thornton International Ltd rcgt.com

Évaluation de la valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation

Comme il est décrit à la note 5 des états financiers consolidés, les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la société effectue un test de dépréciation. Nous avons identifié l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation comme une question clé de l'audit.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Cette évaluation de la valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation a été importante pour notre audit, car le solde des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation est de 18 570 313 \$ au 31 décembre 2024, ce qui est significatif pour les états financiers consolidés. En outre, le processus d'évaluation de la direction est subjectif, fait appel à des jugements et repose sur des hypothèses, en particulier, mais sans s'y limiter :

- L'intention de la direction de maintenir en règle ses droits miniers et de poursuivre les travaux d'exploration et d'évaluation à l'avenir;
- Les dépenses budgétées sur les propriétés au titre de la prospection et de l'évaluation;
- Les résultats des travaux d'exploration antérieurs et le potentiel de découvrir des quantités de minerai commercialement viables sur les projets;
- La possibilité que, bien que des programmes d'exploration supplémentaires sur les propriétés soient susceptibles de se poursuivre, la valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation puisse ne pas être recouvrable, en partie ou en totalité, par un développement réussi ou par la vente, puisque ces actifs sont affectés par les conditions futures du marché ou de l'économie, en particulier au Pérou, ce qui suscite une forte incertitude.

Façon dont la guestion a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit relatives à l'évaluation par la société du caractère recouvrable de ces actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ont consisté, entre autres, en ce qui suit :

- Nous avons évalué le processus de la direction quant aux faits et circonstances pour déterminer si un indicateur de dépréciation est apparu en examinant les communications de la société, ce qui inclut les procès-verbaux et les communiqués de presse, et en ayant des discussions avec la direction;
- Nous avons inspecté la documentation gouvernementale relative à la validité des droits miniers de la société pour ses propriétés au titre de la prospection et de l'évaluation. Si un droit minier a expiré à la fin de l'exercice ou expire dans un proche avenir, nous avons évalué l'intention de la direction de le renouveler et sa capacité à le faire;

 Nous avons examiné les budgets et les plans d'exploration et d'évaluation de la société pour les prochains exercices afin d'évaluer l'intention de la direction d'exécuter des travaux d'exploration et d'évaluation supplémentaires lorsqu'un accord sera conclu avec les communautés locales.

Évaluation des positions fiscales incertaines

Comme il est décrit à la note 5 des états financiers consolidés, la société est assujettie à des impôts de différentes juridictions fiscales. Déterminer le traitement fiscal pour une transaction demande à la société du jugement dans son interprétation de la loi applicable. Les jugements et les estimations effectués pour comptabiliser et évaluer l'effet des positions fiscales incertaines sont revus à la fin de chaque période de présentation des états financiers consolidés et la société les ajuste en fonction des faits et circonstances. Nous avons identifié l'évaluation des positions fiscales incertaines de la société comme une question clé de l'audit.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Comme il est décrit à la note 22 des états financiers consolidés, les autorités fiscales péruviennes ont émis des avis de cotisation, en sols péruviens, pour un montant total de 15,7 millions de dollars pour les exercices 2015 à 2017. La société a amorcé un processus d'opposition à ces réclamations. L'évaluation des traitements fiscaux incertains à l'origine de ces réclamations a été importante pour notre audit, car le montant des réclamations est important. De plus, cette évaluation implique un jugement important pour établir la probabilité que les traitements fiscaux adoptés par la société soient acceptés par les autorités fiscales et a requis l'utilisation de conseillers juridiques et fiscaux péruviens.

Facon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit relatives à l'évaluation des positions fiscales incertaines ont consisté, entre autres, en ce qui suit :

- Nous avons évalué le processus adopté par la direction pour évaluer si un traitement fiscal incertain est probable ou non;
- Nous avons questionné la direction, revu la correspondance avec les autorités fiscales compétentes et inspecté les documents internes, incluant leur interprétation et leur évaluation des traitements fiscaux;
- Nous avons inspecté les opinions émises par les conseillers juridiques et fiscaux péruviens;
- Nous avons revu les calculs de la provision pour les positions fiscales incertaines avec l'assistance de nos experts en fiscalité péruvienne;
- Nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les états financiers consolidés.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris

toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Nancy Wolfe.

Raymond Cholat Brant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal Le 25 mars 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120795

États consolidés de la situation financière Aux 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

	2024 \$	2023 \$
ACTIFS		<u> </u>
COURANTS		
Encaisse (note 6)	19 819 162	22 480 659
Placements à court terme (note 6)	5 998 457	-
Comptes recevables (note 7)	23 746 590	13 328 560
Stocks (note 8)	29 375 745	31 924 822
Frais payés d'avance et autres actifs	360 692	276 903
	79 300 646	68 010 944
NON COURANTS		
Immobilisations corporelles (note 9)	26 160 179	24 590 101
Actifs au titre des droits d'utilisation (note 12)	1 069 964	612 956
Actifs au titre de la prospection et de l'évaluation (note 10)	18 570 313	18 566 364
Autres actifs non courants	159 410	-
	45 959 866	43 769 421
TOTAL DES ACTIFS	125 260 512	111 780 365
PASSIFS COURANTS		
Créditeurs et frais courus (note 11)	18 185 431	15 357 446
Impôts à payer	2 124 874	1 798 843
Tranche à court terme des obligations locatives (note 12) Tranche à court terme des passifs liés aux régimes d'unités d'actions	67 281	56 879
(note 15 f))	61 696	
	20 439 282	17 213 168
NON COURANTS		
Obligations locatives (note 12)	1 040 179	578,812
Passifs liés aux régimes d'unités d'actions (note 15 f)	326 177	-
Passifs d'impôts différés (note 16)	565 423	677 279
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 13)	3 732 093	3 723 833
	5 663 872	4 979 924
TOTAL DES PASSIFS	26 103 154	22 193 092
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 14 a))	21 599 310	21 867 982
Surplus d'apport (notes 15 a) et 15 b))	3 729 872	3 696 479
Résultats non distribués	73 828 176	64 022 812
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	99 157 358	89 587 273
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES	125 260 512	111 780 365

Passifs éventuels et autres engagements (note 22) Événements postérieurs à la date de clôture (note 23)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

Approuvés par le conseil d'administration,

(s) Jean Martineau (s) Pierre Beliveau CPA
Jean Martineau Pierre Beliveau CPA

Groupe Dynacor Inc. États consolidés du résultat global Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

	Exercices terminés 2024 \$	les 31 décembre 2023 \$
Ventes	284 404 773	250 188 604
Coût des ventes (note 18)	(248 607 635)	(219 988 998)
Marge brute d'opération	35 797 138	30 199 606
Frais généraux et d'administration (note 18) Autres projets	(8 305 290) (1 376 902)	(7 095 735) (1 005 032)
Résultat opérationnel	26 114 946	22 098 839
Produits financiers (note 18) Charges financières (note 18) Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 10) (Perte) gain de change Résultat avant impôts sur le résultat Charge d'impôts sur le résultat Exigible (note 16) Différée (note 16)	1 346 376 (482 421) (17 995) (205 806) 26 755 100 (9 989 681) 111 856 (9 877 825)	1 155 291 (398 168) (6 934) 97 974 22 947 002 (8 311 286) 432 628 (7 878 658)
Résultat net et résultat global	16 877 275	15 068 344
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 17)		
De base Dilué	36 550 810 37 721 229	38 282 090 38 887 366
Résultat par action (note 17)		
De base Dilué	0,46 \$ 0,45 \$	0,39 \$ 0,39 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Dynacor Inc. États consolidés des variations des capitaux propres Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	21 867 982	3 696 479	64 022 812	89 587 273
Résultat net et résultat global de l'exercice	<u>-</u> 21 867 982	3 696 479	16 877 275 80 900 087	16 877 275 106 464 548
Rémunération en options d'achat d'actions (note 15 e))	-	63 461	-	63 461
Exercice d'options d'achat d'actions (note 14 a) i))	335 543	(94 079)	-	241 464
Rémunération en unités d'actions différées (note 15 e))	-	189 458	-	189 458
Règlement d'unités d'actions différées (note 14 a) ii))	125 447	(125 447)	-	-
Rachat d'actions ordinaires (note 14 a) iii))	(729 662)	-	(3 302 137)	(4 031 799)
Dividendes (note 14 b))	-	-	(3 769 774)	(3 769 774)
Transactions avec les propriétaires	(268 672)	33 393	(7 071 911)	(7 307 190)
Solde au 31 décembre 2024	21 599 310	3 729 872	73 828 176	99 157 358
			Résultats	Total des
	Capital-	Surplus	non	capitaux
	actions	d'apport	distribués	propres
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	22 413 093	3 232 794	54 634 875	80 280 762
Résultat net et résultat global de l'exercice		-	15 068 344	15 068 344
	22 413 093	3 232 794	69 703 219	95 349 106
Rémunération en options d'achat d'actions (note 15 e))	-	148 488	-	148 488
Exercice d'options d'achat d'actions (note 14 a) i))	113 168	(37 467)	-	75 701
Rémunération en unités d'actions différées (note 15 e))	-	352 664	-	352 664
Rachat d'actions ordinaires (note 14 a) iii))	(658 279)	-	(2 232 606)	(2 890 885)
Dividendes (note 14 b))	-	-	(3 447 801)	(3 447 801)
Transactions avec les propriétaires	(545 111)	463 685	(5 680 407)	(5 761 833)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe Dynacor Inc.Tableaux consolidés des flux de trésorerie Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

	2024 \$	2023 \$
Activités opérationnelles		
Résultat net	16 877 275	15 068 344
Ajustements:		
Provision pour dépréciation des comptes recevables (note 18)	(9 420)	121 731
Amortissement des immobilisations corporelles (note 18)	3 646 718	3 348 993
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(82 730)	(40 037)
Radiation d'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation (note 10)	17 995	6 934
Charge (recouvrement) d'impôts différés Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service	(103 344)	(459 215)
d'immobilisations (note 13) Charges de rémunération fondée sur des actions (note 15 e))	88 909 672 277	81 586 501 152
Autres éléments liés aux activités opérationnelles (note 19)	(146 937)	(58 512)
Autres elements lies aux activités operationnelles (note 19)	20 960 743	18 570 976
Variation des éléments du fonds de roulement (note 19)	(4 825 759)	(8 962 939)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	16 134 984	9 608 037
Flux fiels de tresorene lles aux activités operationnelles	10 134 304	9 000 037
Activités d'investissement		
Variation des placements à court terme	(5 998 457)	-
Produits tirés de la cession d'immobilisations corporelles	107 715	118 103
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	(5 243 053)	(6 537 972)
Ajouts aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation (note 10)	(21 944)	(30 440)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11 155 739)	(6 450 309)
Activités de financement		
Remboursement d'obligations locatives et paiements d'intérêts (note 12) Produits tirés de l'émission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat	(64 616)	(65 541)
d'actions (note 14 a) i))	241 464	75 701
Rachat d'actions ordinaires (note 14 a) iii))	(3 970 236)	(2 890 885)
Dividendes payés	(3 762 285)	(3 398 733)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(7 555 673)	(6 279 458)
Variation nette de l'encaisse au cours de l'exercice	(2 576 428)	(3 121 730)
Effet des fluctuations des taux de change sur l'encaisse	(85 069)	6 987
Encaisse à l'ouverture de l'exercice	22 480 659	25 595 402
Encaisse à la clôture de l'exercice	19 819 162	22 480 659
Impôts payés relatifs aux activités opérationnelles	8 900 030	6 077 695

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Groupe Dynacor Inc. (« Dynacor », l'ultime société contrôlante), est une société d'exploration et de traitement de minerai active au Pérou, qui est constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) et qui est régie en date du 14 février 2011 par la Loi sur les sociétés (Québec). Sa principale place d'affaires est au 606 Cathcart, bureau 640. Montréal, Québec, Canada.

Dynacor ainsi qu'une de ses filiales (collectivement la « Société ») produit de l'or à partir de minerai acheté auprès de producteurs péruviens et traité à son usine de Chala en propriété exclusive. Lors du processus de production, une quantité minimale d'argent est également récupérée en tant que sous-produit. Toutes ses ventes proviennent du Pérou. La Société n'a pas de propriété minière en production commerciale.

La Société détient aussi des participations dans des biens miniers au Pérou qui sont actuellement au stade d'exploration. Les activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière comportent un degré élevé de risque et rien ne garantit que ces programmes d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation se traduisent en activités minières rentables. Le recouvrement de la valeur comptable de ses actifs, ainsi que la pérennité de la Société, sont tributaires de la continuité de ses opérations de traitement de minerai.

2. Déclaration de conformité aux normes IFRS de comptabilité, base d'évaluation et principes de consolidation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité ») qui sont en vigueur au 31 décembre 2024.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration (le « Conseil ») en date du 25 mars 2025.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Dynacor, de ses filiales et d'une entité structurée. Dynacor contrôle une entité si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et si elle a la capacité d'influencer ses rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur l'entité. Tous les soldes et les transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation. Dynacor et ses filiales ont une date de clôture d'exercice qui est le 31 décembre.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Dynacor et de ses filiales péruviennes détenues à 100% Minera Veta Dorada SAC et La Libertad Mining SAC, ses filiales africaines Galam SA, Massawa SA (depuis juin 2023) et Salla Niang SARL (depuis décembre 2023) et ceux d'une entité structurée.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

3. Modifications des méthodes comptables

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par la Société

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers consolidés, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB. La Société n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée et aucune interprétation applicable devant être prise en considération par la Société à l'une ou l'autre des dates de clôture n'avait été publiée.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, les modifications et les interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'exercice écoulé, autre que IFRS 18, n'ont pas été présentées puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 18 États financiers : présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 qui remplace IAS 1 Présentation des états financiers. Bien qu'IFRS 18 reprend plusieurs des exigences d'IAS 1, elle introduit de nouvelles exigences permettant de mieux structurer les états financiers et fournir des informations plus détaillées et utiles aux investisseurs, notamment :

- deux nouveaux sous-totaux définis dans l'état du résultat net, soit (1) le résultat d'exploitation et (2) le résultat net avant financement et impôts sur le résultat;
- le classement de tous les produits et charges dans l'état du résultat net dans l'une des cinq catégories;
- une nouvelle exigence de divulgation des mesures de la performance définies par la direction;
- une amélioration des principes liés au regroupement et à la ventilation des informations dans les états financiers et les notes complémentaires.

La publication d'IFRS 18 entraine aussi des modifications corrélatives à d'autres normes IFRS, dont à IAS 7 Tableau des flux de trésorerie.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, une application anticipée étant permise. IFRS 18 s'appliquera rétrospectivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

La Société travaille actuellement à l'identification de tous les impacts que les modifications auront sur les états financiers consolidés de base et les notes aux états financiers consolidés.

4. Méthodes comptables significatives

Comptabilisation des produits

Les produits comprennent les ventes d'or, ainsi qu'une quantité minimale d'argent récupéré lors du processus de traitement du minerai. Les ventes de ces métaux précieux, fondés sur les cours des métaux (moins les escomptes accordés au client), sont comptabilisées à la livraison au moment du transfert de contrôle au client soit lorsque la livraison physique a eu lieu et que le client a la possession physique et les droits légaux sur les métaux.

Conversion des monnaies étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité de la Société sont évalués au moyen de la monnaie du principal contexte économique dans lequel l'entité exerce son activité (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. La monnaie fonctionnelle est restée inchangée pour toutes les périodes de présentation.

Transactions et soldes

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion découlant du règlement des transactions en monnaies étrangères et de la conversion aux cours de change de l'exercice des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères autres que la monnaie fonctionnelle d'un établissement sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

4. Méthodes comptables significatives (suite)

Transactions et soldes (suite)

Les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis selon les taux de change à la date de la transaction (et non reconvertis). Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis à l'aide du taux de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Stocks

L'or doré et l'or en cours de production sont évalués au plus faible du coût de production moyen et de la valeur nette de réalisation estimée. Les stocks de minerai sont évalués au plus faible du coût d'achat moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation estimée. Les fournitures sont évaluées au plus faible du coût moyen et du coût de remplacement. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé diminué des frais de vente applicables et des coûts estimés pour terminer le produit dans le cas des en-cours de production. Le coût inclut toutes les dépenses directement attribuables au coût de procédé de transformation ainsi qu'une portion raisonnable des coûts fixes, basée sur une capacité normale de production.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et les projets en cours de construction sont comptabilisés au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition, à la mise en valeur et à la construction de l'actif et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, le cas échéant, si et seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur actuelle du coût prévu pour la réhabilitation d'un actif après son utilisation est incluse dans le coût de l'actif, si les critères de comptabilisation d'une provision sont satisfaits. Voir les jugements, estimation comptables et hypothèses (note 5) et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 13) pour plus d'informations sur les coûts de réhabilitation provisionnés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés à l'état consolidé du résultat global de la période dans laquelle ils sont engagés.

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est fondé sur la durée d'utilité prévue de chaque composante selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

<u>Catégorie</u>	<u>Années</u>
Bâtiments	20
Usine et équipements	3 à 20 (*)
Matériel roulant	2 à 5

(*) à l'exception du parc à résidus, déprécié selon la méthode des unités de production.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé relativement à une immobilisation corporelle entre ses composantes importantes et amortit séparément chacune de ses composantes. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues chaque année et ajustées prospectivement, s'il y a lieu. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans le coût des ventes, le coût des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation et dans les frais généraux et d'administration en fonction de leurs usages respectifs.

Une immobilisation corporelle et toute partie importante initialement comptabilisée est décomptabilisée lors de la disposition ou si aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa disposition. Les gains et les pertes sur les dispositions d'immobilisations corporelles (déterminés en comparant le produit de disposition à la valeur comptable des actifs) sont inclus dans l'état consolidé du résultat global lorsque l'actif est décomptabilisé.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qui exige une longue période de préparation en vue de son utilisation prévue, sont capitalisés dans le coût de cet actif. La capitalisation des coûts d'emprunt cesse lorsque l'actif est complété et prêt pour son utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges financières à l'état consolidé du résultat global dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

4. Méthodes comptables significatives (suite)

Actifs au titre de la prospection et de l'évaluation

Évaluation et comptabilisation

L'activité d'exploration et d'évaluation comprend la recherche de minéraux, la détermination de la faisabilité technique et l'évaluation de la viabilité commerciale d'une ressource identifiée.

Les activités d'exploration et d'évaluation comprennent les activités suivantes :

- acquisition de droits de prospecter ;
- recherche et analyse des données de prospection historiques ;
- regroupement de données de prospection au moyen d'études topographiques, géochimiques et géophysiques ;
- forage de prospection, creusement de tranchées et échantillonnage ;
- détermination et examen du volume et de la qualité de la ressource ;
- examen des exigences de transport et d'infrastructure ;
- activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les coûts de prospection et d'évaluation sont incorporés, en tant qu'immobilisations incorporelles au coût des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'entreprendre des activités d'exploration et d'évaluation sur un projet sont imputés / comptabilisés à l'état consolidé du résultat global lorsqu'ils sont engagés. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur.

Lorsque la faisabilité technique ou la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale a été démontrée, les coûts inscrits à l'actif au titre de la prospection et d'évaluation connexes sont reclassés dans les immobilisations corporelles à titre de sites miniers en cours de construction. Avant cette reclassification, les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation et toute dépréciation nécessaire est reconnue aux résultats avant la reclassification.

À ce jour, aucune faisabilité technique ou viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

La Société peut signer des ententes relativement à l'exploitation et l'achat de matériel minéralisé avec des mineurs artisanaux. Les royautés générées par ces ententes sont comptabilisées en réduction des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation.

Bien que la Société ait pris toutes les mesures pour vérifier les titres de propriétés minières dans lesquels elle détient des intérêts, conformément aux pratiques de l'industrie pour ce stade d'exploration et de développement de ces propriétés, ces procédures ne donnent pas une garantie sur la validité des titres de la Société. Les titres de propriétés pourraient être sujets à des ententes précédentes non enregistrées ou à des cas de non-conformités vis-à-vis d'exigences réglementaires.

Dépréciation

La direction surveille les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation pour relever si des indicateurs de dépréciation sont présents. Un test de dépréciation est effectué lorsqu'il y a un doute sur la valeur recouvrable d'un actif. Un examen des propriétés minières sur lesquelles les ressources minérales ont été découvertes mais qui requièrent un investissement significatif pour effectuer la mise en production est effectué régulièrement afin de s'assurer que des quantités exploitables de minerai existent ou afin de s'assurer que des travaux de prospection sont en cours ou à venir. Si les coûts capitalisés ne sont pas recouvrables, ils sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global.

Contrats de location

La Société examine si un contrat est ou contient un contrat de location. Un contrat de location est défini comme « un contrat, ou partie d'un contrat, qui donne le droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une période de temps en échange d'une contrepartie ».

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

4. Méthodes comptables significatives (suite)

Contrats de location (suite)

Pour appliquer cette définition, la Société évalue si le contrat répond à trois critères clés, à savoir :

- le contrat contient un actif identifié, qui est soit explicitement identifié dans le contrat ou implicitement spécifié en étant identifié au moment où l'actif est mis à la disposition de la Société.
- la Société a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié tout au long de la période d'utilisation, compte tenu de ses droits définis dans le contrat.
- la Société décide de l'utilisation de l'actif identifié tout au long de la période d'utilisation.

La Société évalue si elle a le droit de décider « comment et dans quel but » l'actif est utilisé tout au long de la période d'utilisation.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à l'état consolidé de la situation financière. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux encourus par la Société, une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif à la fin du contrat de location, et est ajusté pour les paiements des loyers effectués à ou avant la date du début du contrat de location (déduction faite des incitatifs reçus à la location).

L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la plus courte période entre la durée de vie utile de l'actif sous-jacent et la durée du contrat de location sur une base linéaire.

La Société évalue également la nécessité de déprécier l'actif au titre du droit d'utilisation lorsque des indicateurs de perte de valeur existent. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal de la Société.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative sont composés des paiements fixes (y compris les loyers fixes en substance), de paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, des montants qui devraient être payables en vertu d'une garantie de valeur résiduelle et des paiements relatifs à des options de prolongation que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Après l'évaluation initiale, le passif sera réduit des paiements effectués, déduction faite des intérêts. Il est réévalué afin de refléter toute réévaluation ou modification, ou s'il y a des changements dans les paiements fixes en substance.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée, un montant équivalent est porté en ajustement de l'actif au titre des droits d'utilisation afférant, ou est enregistré dans le résultat net si l'actif au titre des droits d'utilisation a été réduit à zéro.

La Société a opté pour la mesure de simplification permettant de comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location portant sur des actifs de faible valeur sur une base linéaire à titre de charge au résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Pour les besoins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Un actif ou une UGT est soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

4. Méthodes comptables significatives (suite)

Dépréciation des actifs non financiers (suite)

Les examens de la dépréciation des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont effectués sur une base annuelle, propriété minière par propriété minière, chaque propriété représentant potentiellement une seule UGT. Les tests de dépréciation sont effectués lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents et typiquement quand certaines de ces circonstances sont rencontrées :

- les droits de prospection sur une propriété sont expirés ou expireront dans un avenir rapproché et il n'y a aucun espoir de renouvellement de ces droits;
- aucun travail de prospection ou d'évaluation dans cette région n'est planifiée, ou budgétée;
- aucun dépôt économiquement viable n'a été découvert et une décision a été prise de cesser les travaux d'exploration dans cette région;
- des données suffisantes existent pour indiquer que les montant capitalisés comme actif ne seront jamais recouvrés.

De plus, lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale est démontrée, les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation de cette propriété minière sont soumis à un test de dépréciation avant que ceux-ci ne soient transférés en immobilisations corporelles.

Une perte de valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat global pour un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Une perte de valeur est renversée si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur comptable.

Les actifs non financiers qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen afin de reprendre éventuellement la perte de valeur à chaque date de clôture lorsque des événements ou des situations le justifient.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Si l'actif ou le passif financier n'est pas comptabilisé, par la suite, à la juste valeur par le biais du résultat global, alors l'évaluation initiale inclut les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la création de l'actif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il s'éteint, est annulé ou expire.

La classification dépend du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif. Le classement et l'évaluation des actifs financiers de la Société sont les suivants :

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs sont détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêts. Ces actifs sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts, les gains et pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés en résultat net. Lors de la décomptabilisation, tout gain ou perte est comptabilisé en résultat net. L'actualisation est omise lorsque l'effet de l'actualisation n'est pas matériel. Les actifs financiers au coût amorti comprennent l'encaisse, les placements à court terme et les comptes recevables de la Société (excluant les taxes de vente à recevoir et les avances aux fournisseurs).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

4. Méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes fournisseurs et autres créditeurs (à l'exception des salaires et des avantages à payer) et sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Évaluation à la juste valeur

Les actifs et passifs comptabilisés au coût amorti pour lesquels la juste valeur est divulguée sont classés selon une hiérarchie d'évaluation des justes valeurs qui traduit l'importance des données utilisées dans l'évaluation. La hiérarchie de l'évaluation des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1- évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation ;

Niveau 2- techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix); et

Niveau 3- techniques d'évaluations fondées sur des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Dépréciation des actifs financiers

La Société utilise le modèle de dépréciation des pertes de crédit prévues pour ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Le montant des pertes de crédit prévues est mis à jour à chaque période afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

La Société comptabilise les pertes de crédit prévues sur la durée de vie pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Les pertes de crédit prévues sur la durée de vie de l'actif sont les pertes de crédit prévues pour tous les événements qu'un instrument financier peut subir au cours de sa durée de vie prévue. L'évaluation des pertes de crédit prévues reflète les informations raisonnables et justifiables basées sur les événements passés, les circonstances actuelles et les prévisions d'événements et de conjoncture économique et tient compte des facteurs propres aux débiteurs, de l'état général de l'économie et de l'appréciation actuelle et prévue des conditions en vigueur à la date du bilan, y compris la valeur temps de l'argent, le cas échéant.

Rémunération fondée sur des actions

La société dispose de plans de rémunération fondés sur des actions pour les administrateurs, les dirigeants et les employés, qui comprennent les éléments suivants :

Paiements fondés sur des actions réglés en actions :

- Plan d'options d'achat d'actions (le « Plan »)
- Programme d'unités d'actions différées (« UAD ») (le « Plan UAD »)

Paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie :

- Programme d'unités monétaires différées (« UMD ») (le « Plan UMD »)
- Programme d'unités d'actions de performance (« UAP ») (le « Plan UAP »)

Les UAD, les UMD et les UAP sont émises à la discrétion du Conseil d'administration.

Pour les paiements fondés sur des actions réglés en actions, la juste valeur des services est déterminée indirectement en fonction de la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés. La juste valeur de chaque option est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes ou d'une simulation de Monte Carlo à la date d'octroi. Pour les paiements fondés sur des actions réglés en espèces, la juste valeur des services est déterminée en fonction du passif encouru.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

4. Méthodes comptables significatives (suite)

Rémunération fondée sur des actions (suite)

Les paiements fondés sur des actions réglés en actions sont comptabilisés en tant que charge sur la période d'acquisition des droits, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport dans les capitaux propres des actionnaires. La charge est allouée sur la période d'acquisition des droits, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions devant être acquises. Les estimations sont révisées ultérieurement s'il y a des indications que le nombre d'options devant être acquises diffère des estimations précédentes. Toute révision cumulative avant l'acquisition des droits est comptabilisée dans la période en cours. Aucune révision n'est effectuée sur les charges des périodes précédentes si le nombre d'options exercées diffère des estimations précédentes. Lors de l'exercice des options, le montant reçu par la société, ainsi que la juste valeur à la date d'octroi des options, sont transférés au capital-actions.

Les paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie sont comptabilisés en tant que charge sur la période d'acquisition des droits, avec une augmentation correspondante du passif. La charge est allouée sur la période d'acquisition des droits, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'unités d'actions devant être acquises. Les estimations sont révisées si nécessaire. Toute révision cumulative avant l'acquisition des droits est comptabilisée dans la période en cours. Le passif est initialement mesuré à la juste valeur, en fonction du paiement prévu après trois ans, qui sera déterminé par la valeur marchande des actions ordinaires de la société à la Bourse de Toronto. Il est ultérieurement réévalué à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations sont reconnues comme une charge ou un produit au résultat net. Lors du règlement, le montant payé est reconnu comme une réduction du passif.

Les paiements fondés sur des actions liés aux employés affectés à un projet d'exploration sont capitalisés en tant qu'actifs d'exploration et d'évaluation sur la période d'acquisition des droits.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, à la suite d'un événement passé, donneront probablement lieu à une sortie de ressources économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de façon fiable. Les provisions sont évaluées selon les coûts estimés requis pour éteindre l'obligation actuelle, en fonction des éléments les plus probants et les plus fiables disponibles à la date de clôture, y compris les risques et les incertitudes associés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative. Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées de façon à tenir compte de la meilleure estimation à cette date.

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements environnementaux pour la remise en état et fermeture des sites pour lesquels la Société fait un estimé des coûts futurs. Pour tenir compte des flux de trésorerie estimés nécessaires pour régler les obligations découlant de plans de fermeture acceptables en matière d'environnement (comme le démantèlement et la démolition d'infrastructures, l'enlèvement de matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont comptabilisées dans la période où l'obligation se produit, c'est-à-dire lorsque la Société a une obligation réelle, qu'une sortie de fonds sera probablement nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Ces provisions sont déterminées selon la meilleure estimation des coûts futurs, en fonction de l'information disponible à la date de clôture. Les coûts futurs sont actualisés selon des taux avant impôts qui reflètent les évaluations actuelles du marché pour la valeur temps de l'argent et les risques propres à l'obligation. Un actif correspondant est comptabilisé dans les immobilisations corporelles lors de la constitution de la provision.

La provision est révisée à chaque date de clôture afin de tenir compte des modifications de sortie estimées de ressources à la suite des changements dans les obligations ou les lois, des changements dans le taux d'actualisation actuel fondé sur le marché ou une augmentation qui reflète l'écoulement du temps. Le coût de l'actif connexe est ajusté pour tenir compte des changements dans la période de présentation. Les coûts de mise hors service d'immobilisations sont déduits de la provision au moment où ils sont engagés. La charge de désactualisation des flux de trésorerie actualisés est comptabilisée au résultat global en charges financières lorsqu'encourue.

Les entrées potentielles d'avantages économiques pour la Société qui ne satisfont pas encore aux critères de constatation d'un actif sont considérés comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

4. Méthodes comptables significatives (suite)

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé ainsi que la retenue à la source sur les dividendes versées par une filiale. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Impôts sur le résultat exigibles

Les actifs et passifs d'impôt exigible pour la période considérée et les périodes précédentes sont évalués au montant supposé être recouvré auprès des autorités fiscales ou versé à celles-ci. Les taux d'impôt et la réglementation fiscale utilisés pour le calcul sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état consolidé de la situation financière, dans les pays où la Société opère et génère des profits taxables.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable peut être interprétée et elle constitue des provisions, le cas échéant.

Impôts sur le résultat différés

L'impôt différé est comptabilisé au moyen de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, ne touche ni le résultat net comptable ni le résultat imposable. L'impôt différé est déterminé selon les taux d'impôt (et les lois) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et qui devrait s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe est réalisé ou que le passif d'impôt différé est réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur auquel ces différences temporelles pourront être imputées, sera disponible. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. La Société doit compenser les actifs et les passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même administration fiscale pour la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Les variations d'actifs et de passifs d'impôt différé sont comptabilisées comme une composante du produit d'impôts ou de la charge d'impôts dans l'état consolidé du résultat global, sauf si elles se rapportent à des éléments comptabilisés en capitaux propres.

Un gain ou une perte lié à la conversion des devises peut être généré à l'égard de l'impôt sur le résultat différé lorsque l'impôt local est libellé en devises autres que la monnaie fonctionnelle pour certains éléments non monétaires. Un actif ou un passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'écart entre la valeur aux livres à des fins comptables (qui reflète le coût historique dans la monnaie fonctionnelle de l'entité) et la base fiscale sous-jacente (qui reflète le coût actuel aux fins de l'impôt local, converti dans la monnaie fonctionnelle au taux de change de clôture). Le gain ou la perte lié à la conversion des devises est comptabilisé dans l'impôt sur le résultat différé dans l'état consolidé du résultat global.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

4. Méthodes comptables significatives (suite)

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu pour une émission d'actions moins les frais d'émission, plus le renversement du surplus d'apport suite à l'exercice d'options d'achat d'actions et le règlement des UAD et moins la part en capital attribuable au rachat d'actions ordinaires.

Surplus d'apport

Ce compte est composé de la charge cumulée de rémunération fondée sur des actions et de la charge d'UAD, moins le renversement du coût des options d'achat d'actions exercées et les UAD réglées au capital-actions.

Résultats non distribués

Les résultats non distribués incluent les résultats nets (pertes nettes) de l'exercice présent et des exercices précédents et l'excès de la contrepartie monétaire payée pour les actions moins la valeur comptable de ces instruments, moins le montant du rachat d'actions ordinaire diminué de la part en capital et moins les dividendes déclarés par la Société.

Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par le Chef de la direction. La Société a déterminé qu'il n'y a qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation et traitement des ressources minérales. Tous les actifs non courants sont détenus au Pérou et tous les produits de traitement de minerai sont générés au Pérou.

Résultat par action

La Société présente les résultats de base et dilué par action pour ses actions ordinaires.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les instruments dilutifs. Le nombre d'actions inclus en ce qui a trait aux options sur actions, aux UAD et à des instruments semblables est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Le nombre d'actions ordinaires supplémentaires émises en vertu d'options d'achat d'actions et les UAD et rachetées avec le produit de leur émission sont inclus dans le calcul du résultat dilué par action. Dans le cas d'une perte, le résultat dilué par action correspond au résultat de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options sur actions et des UAD.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

5. Jugements, estimations comptables et hypothèses

Pour préparer des états financiers consolidés, la direction de la Société doit faire des jugements, estimations et poser des hypothèses sur les montants présentés à l'actif et au passif ainsi qu'en produits et en charges. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur des données empiriques et divers autres facteurs qui sont estimés raisonnables dans les circonstances et dont les résultats constituent la base des jugements portés sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement estimés à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Jugements

Impôts sur le résultat

La Société est assujettie à des impôts de différentes juridictions fiscales. Déterminer le traitement fiscal pour une transaction demande à la Société du jugement dans son interprétation de la loi applicable. Le traitement fiscal peut évoluer en fonction des évaluations ou des audits par les autorités fiscales souvent plusieurs années après la déclaration initiale.

La Société reconnait et enregistre les passifs potentiels pour des positions fiscales incertaines sur la base de son évaluation des sorties de ressources probables. Cette évaluation est basée sur des jugements et sur des estimés. Pour cette raison, le résultat final peut être différent de l'évaluation initiale et ainsi avoir des impacts sur les résultats futurs.

La direction revoit le caractère approprié de ces provisions, le cas échéant, à la fin de chaque période et les ajuste en fonction des faits et circonstances.

Également, la direction révise continuellement les probabilités que ses actifs d'impôts différés puissent se matérialiser. Ceci demande à la direction d'évaluer s'il est probable que suffisamment de revenus imposables seront réalisés dans le futur pour permettre l'utilisation des pertes reportées avant leur expiration. De par sa nature, le jugement est nécessaire pour cette évaluation et les audits menés par les administrations fiscales pourraient donner lieu ultérieurement à un passif supplémentaire.

Sources d'incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Déterminer si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation ou un renversement de dépréciation est un processus subjectif qui implique du jugement et une série d'estimations et d'interprétations dans bien des cas. Quand une indication d'une dépréciation ou d'un renversement de dépréciation existe, la valeur récupérable de chaque actif ou UGT doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la direction doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés à l'état consolidé du résultat global dans la période où l'information devient disponible.

Au 31 décembre 2024, la direction estime qu'il n'y a pas d'indicateur de dépréciation pour ses actifs d'exploration et d'évaluation.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

5. Jugements, estimations comptables et hypothèses (suite)

Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs actualisés. Il n'y a eu aucune dépréciation comptabilisée pour les périodes considérées à la suite de tests de dépréciation.

Au 31 décembre 2024, la direction a évalué qu'il n'y avait pas d'indicateur de perte de valeur relatif à ses immobilisations corporelles et ses actifs au titre des droits d'utilisation.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Société réévalue son obligation liée à la mise hors service d'immobilisations à chaque date de présentation. Des estimations et hypothèses importantes sont faites pour déterminer le coût de l'obligation, car plusieurs facteurs affectent le montant ultimement payable. Ces facteurs incluent les coûts et la durée des travaux de réhabilitation, les changements technologiques, les changements de lois, les augmentations de coûts comparativement au taux d'inflation et les changements des taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent résulter de montants futurs différents de ceux présentement fournis. La provision à la date de présentation représente la meilleure estimation de la direction des coûts actuel requis pour les réhabilitations futures.

La juste valeur des options d'achat d'actions, UMD and UAP

L'estimation de la juste valeur des options d'achat d'actions, UMD et UAP exige la sélection d'un modèle d'évaluation approprié et la prise en compte des données nécessaires au modèle d'évaluation choisi. La Société fait des estimations quant à la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable, la période d'exercice de ces options d'achat et les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black et Scholes ou le modèle de valorisation Monte Carlo lorsque des conditions de marché s'appliquent. Toute modification des estimations ou des intrants utilisés pour déterminer la juste valeur pourrait entraîner un impact significatif sur les résultats d'exploitation de la Société.

Contrats de location

Comptabiliser un contrat de location nécessite l'exercice d'un jugement et l'utilisation d'estimations. Le jugement est utilisé pour déterminer s'il existe une certitude raisonnable d'exercer ou non une option de renouvellement. De plus, des estimations de la direction sont utilisées pour déterminer la durée d'un contrat de location ainsi que le taux d'intérêt approprié permettant de déterminer le montant de l'obligation locative.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

6. Encaisse et placements à court terme

	2024 \$	2023 \$
Encaisse (1)	19 819 162	22 480 659
Placements à court terme (2)	<u>5 998 457</u> _	
	25 817 619	22 480 659

⁽¹⁾ Aux 31 décembre 2024, 933 376 \$ (568 668 \$ au 31 décembre 2023) a été donné en garantie contre des lettres de crédit de soutien totalisant la même somme.

7. Comptes recevables

	2024 \$	2023 \$
Taxes de vente à recevoir (1)	16 361 058	8 991 354
Créances clients et autres créances (2)	7 361 432	4 007 845
Avances aux fournisseurs	24 100	329 361
	23 746 590	13 328 560

⁽¹⁾ Un montant de 13,2 millions \$ a été encaissé après la fin de l'année.

Toutes les ventes d'or de la Société sont basées sur le prix du marché en vigueur au moment de la livraison et sont faites avec un client dont le président est un administrateur de la Société. Cependant, la Société n'a pas de dépendance économique car elle pourrait vendre son or à de nombreux autres clients sur les marchés mondiaux.

8. Stocks

	2024 \$	2023 \$
Minerai	18 773 106	20 714 423
Or en cours de production	9 507 261	7 921 559
Produits finis – dorés (1)	-	2 661 380
Fournitures	1 095 378	627 460
	29 375 745	31 924 822

Il n'y a pas de stock comptabilisé à la juste valeur moins les frais de vente aux 31 décembre 2024 et 2023.

Les placements à court terme sont constitués de titres négociables dont la période de placement excède 90 jours et qui peuvent être rachetés à tout moment sans pénalité.

⁽²⁾ Un montant de 7,2 millions \$ a été encaissé après la fin de l'année.

⁽¹⁾ Due à l'annulation tardive d'un vol, la dernière exportation prévue en 2023 a été retardée en janvier 2024 et par conséquent est incluse dans les produits finis – dorés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

9. Immobilisations corporelles

	Terrains	Dâtimonto	Usine et	Matériel	Total
	rerrains \$	Bâtiments \$	équipements \$	roulant \$	Total \$
Coût					
Solde au 1er janvier 2024	1 384 997	8 029 366	28 569 390	4 091 921	42 075 674
Acquisitions	-	105 610	3 883 704	1 253 739	5 243 053
Cessions	-	-	(165 770)	(327 856)	(493 626)
Autres variations	-	-	(80 649)	-	(80 649)
Solde au 31 décembre 2024	1 384 997	8 134 976	32 206 675	5 017 804	46 744 452
Amortissement cumulé					
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	-	1 995 803	13 129 696	2 360 074	17 485 573
Amortissement	-	414 817	2 448 160	704 364	3 567 341
Cessions	-	-	(146 043)	(322 598)	(468 641)
Solde au 31 décembre 2024	-	2 410 620	15 431 813	2 741 840	20 584 273
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	1 384 997	5 724 356	16 774 862	2 275 964	26 160 179

L'usine et équipements comprennent 3,2 millions \$ (1,5 million \$ au 31 décembre 2023) à être mis en service au cours des deux prochaines années et à être amorti sur une période de 3 et 20 ans ou selon la méthode des unités de production, selon la nature de l'actif.

	Terrains \$	Bâtiments \$	Usine et équipements \$	Matériel roulant \$	Total
Coût					_
Solde au 1er janvier 2023	998 011	5 081 099	26 396 280	3 881 156	36 356 546
Acquisitions	386 986	2 958 847	2 463 088	729 051	6 537 972
Cessions	-	(10 580)	(289 978)	(518 286)	(818 844)
Solde au 31 décembre 2023	1 384 997	8 029 366	28 569 390	4 091 921	42 075 674
Amortissement cumulé					
Solde au 1er janvier 2023	-	1 637 956	11 079 112	2 247 922	14 964 990
Amortissement	-	372 293	2 296 974	592 094	3 261 361
Cessions	-	(14 446)	(246 390)	(479 942)	(740 778)
Solde au 31 décembre 2023	-	1 995 803	13 129 696	2 360 074	17 485 573
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	1 384 997	6 033 563	15 439 694	1 731 847	24 590 101

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

10. Actifs au titre de la prospection et de l'évaluation

	Propriétés au titre de la prospection			
	Tumipampa	Anta	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Droits miniers				_
Solde au 1er janvier 2024	1 305 496	184 992	39 782	1 530 270
Additions	-	-	10 024	10 024
Radiation	-	(1 799)	(10 340)	(12 139)
Solde au 31 décembre 2024	1 305 496	183 193	39 466	1 528 155
Charges de prospection et d'évaluation				
Solde au 1er janvier 2024	16 729 111	306 983	-	17 036 094
Additions	11 920	-	-	11 920
Radiation	(5 856)	-	-	(5 856)
Solde au 31 décembre 2024	16 735 175	306 983	-	17 042 158
TOTAL	18 040 671	490 176	39 466	18 570 313
	Propi	riétés au titre de	e la prospection	on
	Tumipampa	Anta	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$_
Droits miniers				_
Solde au 1er janvier 2023	1 305 496	184 992	27 165	1 517 653
Additions	-	-	13 055	13 055
Radiation		-	(438)	(438)
Solde au 31 décembre 2023	1 305 496	184 992	39 782	1 530 270
Charges de prospection et d'évaluation				
Solde au 1er janvier 2023	16 718 222	306 983	-	17 025 205
Additions	17 385	-	-	17 385
Radiation	(6 496)	-	-	(6 496)
Solde au 31 décembre 2023	16 729 111	306 983	-	17 036 094
TOTAL	18 034 607	491 975	39 782	18 566 364

Propriété Tumipampa (« Tumipampa »)

Tumipampa est située à 500 km de Lima, la capitale du Pérou, dans le district de Circa, dans la province d'Abancay, département d'Apurímac. Au 31 décembre 2024, la concession Tumipampa couvre une surface de 4 000 hectares.

Propriété Anta (« Anta »)

Anta est localisée dans le district de San Pedro, à 72 km à l'ouest de Nazca, à l'intérieur de la portion ouest de la cordillère des Andes dans la province de Lucanas, département d'Ayacucho. Anta est un prospect d'exploration cuprifère et argentifère qui couvre 4 900 hectares.

En 2024, huit concessions n'ont pas été renouvelées à la date d'expiration. Par conséquent, un montant de 17 995 \$ a été radié (trois concessions de 6 934 \$ en 2023).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

11. Créditeurs et frais courus

	2024 \$	2023 \$
Créditeurs et frais courus (1)	13 773 618	11 534 994
Régime de partage des profits (2)	2 708 442	2 414 125
Salaires et avantages à payer	1 703 371	1 408 327
	18 185 431	15 357 446

⁽¹⁾ Inclus 337 310 \$ de dividendes mensuels payés en janvier 2025 (329 822 \$ au 31 décembre 2023 de dividendes payés en janvier 2024).

12. Contrats de location

La société possède des baux pour des terrains utilisés dans ses activités opérationnelles ainsi que pour des espaces de bureaux. Les clauses des contrats de location sont négociées de manière individuelle et comprennent une grande variété de termes et conditions.

Actif au titre de droits d'utilisation

	Terrains	Bâtiments	Total
	\$	\$	\$
Coût			_
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	730 139	127 860	857 999
Additions	-	536 385	536 385
Dispositions et annulations	-	(127 860)	(127 860)
Solde au 31 décembre 2024	730 139	536 385	1 266 524
Amortissement cumulé			
Solde au 1er janvier 2024	134 231	110 812	245 043
Amortissement	62 329	17 048	79 377
Dispositions et annulations	-	(127 860)	(127 860)
Solde au 31 décembre 2024	196 560	-	196 560
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	533 579	536 385	1 069 964

Les baux de terrain sont situés au Pérou, tandis que les baux de bureaux sont situés au Canada.

⁽²⁾ Selon les normes du travail péruviennes, la Société a l'obligation de distribuer 8% de ses bénéfices avant impôts aux employés de sa filiale péruvienne. Le montant comptabilisé au 31 décembre est versé en mars de l'année suivante.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

12. Contrats de location (suite)

	Terrains	Bâtiments	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Solde au 1er janvier 2023	730 139	606 743	1 336 882
Dispositions et annulations	<u> </u>	(478 883)	(478 883)
Solde au 31 décembre 2023	730 139	127 860	857 999
Amortissement cumulé			
Solde au 1er janvier 2023	72 173	564 121	636 294
Amortissement	62 058	25 574	87 632
Dispositions et annulations	<u> </u>	(478 883)	(478 883)
Solde au 31 décembre 2023	134 231	110 812	245 043
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	595 908	17 048	612 956
Obligations locatives			
		2024	2023

	2024 	2023 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	635 691	701 232
Nouveaux contrats de location et modifications	536 385	-
Remboursement d'obligations locatives et paiement d'intérêts	(64 616)	(65 541)
Solde à la clôture de l'exercice	1 107 460	635 691

Les paiements minimums futurs au titre de la location pour les exercices à venir sont les suivants :

	2024 \$	2023 \$
Moins de 1 an De 1 à 2 ans	121 942 149 618	95 777 83 570
De 2 à 5 ans Plus de 5 ans	468 269 720 186	258 626 416 407
	1 460 015	854 380
Moins : intérêts implicites de 5,0% à 7,0%	(352 555) 1 107 460	(218 689) 635 691
Moins : Tranche à court terme	67 281 1 040 179	56 879 578 812

Paiements de contrat de location non comptabilisés en tant que passif

La charge relative aux paiements non inclus dans l'évaluation des obligations locatives est de 183 000 \$ pour l'année 2024 et concerne des contrats à court terme (207 000 \$ pour l'année 2023).

La Société a des baux à court-terme (moins de 12 mois). Au 31 décembre 2024, les paiements minimums des baux requis pour remplir ses obligations totalisent 116 000 \$ (100 000 \$ au 31 décembre 2023).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

13. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour les exercices terminés les 31 décembre :

	2024 	2023 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 723 833	3 642 247
Additions et changements d'hypothèses	(80 649)	-
Désactualisation des flux de trésorerie actualisés	88 909	81 586
Solde à la clôture de l'exercice	3 732 093	3 723 833

La provision pour la fermeture des installations de production et les projets d'exploration représente la valeur actualisée des coûts de fermeture qui devraient être engagés entre les années 2026 et 2038 pour l'Usine Veta Dorada. Ces estimations sont fondées sur des études préparées par des conseillers indépendants qui répondent aux règlementations environnementales en vigueur. La provision pour la fermeture des installations de production correspond principalement à des activités qui doivent être menées pour restaurer les zones touchées par les activités de production. Les principaux travaux à effectuer correspondent à des travaux d'aménagement, de revégétalisation et le démantèlement des installations de production. Les budgets de fermeture sont revus régulièrement pour tenir compte de tout changement important dans les études menées. Néanmoins les coûts de fermeture dépendront des prix du marché pour les travaux de fermeture nécessaires qui reflèteront les conditions économiques futures. En outre, le moment où les décaissements seront effectués dépend de la durée de vie utile des installations.

Aux 31 décembre 2024, le montant total prévu des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour la mise hors service de ces usines est de 4,9 millions \$ (4,8 millions \$ au 31 décembre 2023) et il a été actualisé en utilisant des taux d'intérêt annuels sans risque allant jusqu'à 2,88% (2,47% au 31 décembre 2023) pour des périodes allant jusqu'à 14 ans.

La Société estime que cette obligation est adéquate pour couvrir les règles environnementales en vigueur et approuvées par le MEM (Ministère de l'Energie et des Mines). Au 31 décembre 2024, la Société a des lettres de crédit en faveur du MEM pour un montant de 5 087 553 \$ (3 618 993 \$ au 31 décembre 2023) pour l'obligation future liée à la mise hors service d'immobilisations de ses usines.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

14. Capital-actions

a) Actions autorisées

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

Émises et payées

Les mouvements du capital-actions de la Société au cours des exercices sont comme suit :

	2024		2023	
	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$	Nombre d'actions ordinaires	Montant \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	37 387 231	21 867 982	38 457 128	22 413 093
Exercice d'options sur actions i)	164 875	335 543	57 500	113 168
Règlement d'unités d'actions différées ii)	80 000	125 447	-	-
Rachat d'actions iii)	(1 244 800)	(729 662)	(1 127 397)	(658 279)
Solde à la clôture de l'exercice	36 387 306	21 599 310	37 387 231	21 867 982

- i) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, 164 875 options d'achat d'actions ont été exercées (57 500 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023) aux termes du plan pour une contrepartie monétaire de 241 464 \$ (329 800 \$CA) (75 701 \$ (102 800 \$CA) au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023). Suite à ces exercices, un montant de 94 079 \$ (37 467 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023) attribué à ces options d'achat d'actions a été reclassé du surplus d'apport au capital-actions.
- ii) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, un total de 80 000 unités d'actions différées (UAD) ont été réglées lors du départ d'un administrateur de la société. Lors du règlement, un montant de 125 447 \$, attribué à ces UAD, a été reclassé du surplus d'apport au capital-actions.
- iii) En mai 2024, la TSX a approuvé un nouveau programme de rachat d'actions, sur une période de douze mois qui commençait le 6 mai 2024 et se terminant le 5 mai 2025, en vertu de l'offre, Dynacor est autorisé à racheter, aux fins d'annulation, avec une limite quotidienne de 9 362 actions ordinaires jusqu'à un maximum de 2 928 607 actions ordinaires (représentant 10 % de ses actions ordinaires émises et en circulation en date du 22 avril 2024).

En 2023, la TSX avait approuvé un programme de rachat dans le cours normal des activités, sur une période de 12 mois qui commençait le 5 mai 2023 et se terminant le 4 mai 2024, en vertu de l'offre, Dynacor est autorisé à racheter, aux fins d'annulation, avec une limite quotidienne de 5 719 actions ordinaires jusqu'à un maximum de 3 490 716 actions ordinaires (représentant 10% de ses actions ordinaires émises et en circulation en date du 26 avril 2023).

En 2022, la TSX avait approuvé un programme de rachat dans le cours normal des activités, sur une période de 12 mois qui commençait le 5 mai 2022 et se terminant le 4 mai 2023, en vertu de l'offre, Dynacor est autorisé à racheter, aux fins d'annulation, avec une limite quotidienne de 6 085 actions ordinaires jusqu'à un maximum de 3 082 382 actions ordinaires (représentant 10% de ses actions ordinaires émises et en circulation en date du 20 avril 2022).

La manière dont Dynacor rachète ses actions et le moment de tels rachats dépendent des conditions de marché et d'autres considérations telles que définies par la direction de la Société. Le rachat se fait avec les fonds disponibles de la Société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

14. Capital-actions (suite)

a) Actions autorisées (suite)

En 2024, la Société a racheté 1 244 800 actions ordinaires pour une contrepartie monétaire de 3 970 236 \$ (5 367 288 \$CA), à un coût de rachat moyen de 3,19 \$ (4,31 \$CA) par action. La contrepartie monétaire totale payée des actions rachetées a excédé de 3 240 574 \$ la valeur comptable des actions rachetées. Cet excédent, ainsi que les impôts afférents de 61 563 \$, a été comptabilisé comme réduction du résultat non distribué à l'état consolidé de la variation des capitaux propres.

En 2023, la Société a racheté 1 127 397 actions ordinaires pour une contrepartie monétaire de 2 890 885 \$ (3 929 242 \$CA), à un coût de rachat moyen de 2,56 \$ (3,49 \$CA) par action. La contrepartie monétaire totale payée des actions rachetées a excédé de 2 232 606 \$ la valeur comptable des actions rachetées. Cet excédent a été comptabilisé comme réduction du résultat non distribué à l'état consolidé de la variation des capitaux propres.

b) Dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés par la Société :

- Douze dividendes mensuels totalisant 0,14 \$CA par action ordinaire pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 résultant en un montant total de dividendes de 3 769 774 \$ (5 174 669 \$CA).
- Douze dividendes mensuels totalisant 0,12 \$CA par action ordinaire pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 résultant en un montant total de dividendes de 3 447 801 \$ (4 647 296 \$CA).

c) Gestion du capital

La structure de capital de la Société est composée du capital-actions, des options d'achat d'actions et les UAD aux 31 décembre 2024 et 2023. La Société gère sa structure de capital et apporte des modifications conformément aux conditions économiques et aux conditions liées à ses actifs. La Société a la capacité de réunir des capitaux s'il y a lieu afin de répondre à ses besoins et tirer parti des opportunités qui se présentent, et de ce fait, elle n'a pas de taux d'endettement cible.

Les objectifs de gestion du capital de la Société sont de :

- i) préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités afin qu'elle puisse procurer un rendement pour ses actionnaires et maintenir une structure de capital optimale en vue d'accroître la valeur du capital des actionnaires à long terme;
- ii) s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour répondre à ses besoins à court terme et assurer le développement de ses projets, de ses activités d'extraction de minerai et de ses activités minières ;
- iii) satisfaire aux exigences externes en matière de capitaux liés aux emprunts ; et
- iv) maintenir une structure du capital optimale dans le but de réduire le coût d'emprunt.

La Société n'est assujettie à aucune exigence de capital imposée par un tiers. Toutefois, pour les filiales péruviennes de la Société, la loi générale sur les sociétés (Pérou) prévoit qu'un minimum de 10% du bénéfice distribuable de chaque année soit affecté à un compte de réserve légale jusqu'à ce que ce compte atteigne 20% de son capital (3 032 490 \$ aux 31 décembre 2024 et 2023). Dynacor peut transférer les fonds de ce compte de réserve légale, mais la Société aura alors l'obligation de remplacer ces fonds au cours de l'année suivante.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

15. Paiements fondés sur des actions

a) Options d'achat d'actions

Le 14 août 2007, le Conseil a adopté le régime d'options d'achat d'actions (« le Régime ») en vertu duquel les membres du Conseil peuvent attribuer aux administrateurs, dirigeants, salariés et consultants des options permettant d'acquérir jusqu'à concurrence de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. Le Conseil a le pouvoir de déterminer les modalités, limites, restrictions et conditions d'octroi des options, d'interpréter le Régime et de prendre toute décision relative à celui-ci. Le prix d'exercice de chaque option est établi par le Conseil et ne peut être inférieur à la valeur de marché des actions ordinaires à la date d'attribution. Un total de 2 750 000 actions ordinaires peuvent être émises en vertu du régime. Les options peuvent être exercées au cours des périodes déterminées par le Conseil, lesquelles peuvent varier, mais n'excèdent pas dix ans à compter de la date d'attribution. Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires du 20 juin 2023, les actionnaires ont approuvé une résolution du Conseil autorisant la modification au régime d'options d'achat d'actions de Groupe Dynacor inc. afin d'y introduire un mécanisme d'exercice sans décaissement et un mécanisme d'exercice net pour les options et d'y supprimer une référence à l'ajout d'une caractéristique d'exercice sans décaissement de la section relative à la procédure de modification du régime d'options d'achat d'actions.

Il y a 2 750 000 actions ordinaires de la Société qui peuvent être émises pour l'exercice des options d'achat d'actions attribuées en vertu du Régime. De ce nombre, 1 588 930 actions avaient été émises au 31 décembre 2024 (1 424 055 au 31 décembre 2023), ce qui résulte en un solde d'actions disponibles de 1 161 070 (1 325 945 au 31 décembre 2023) pouvant être émises en vertu du Régime.

Les mouvements des options d'achat d'actions de la Société au cours des exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 sont comme suit :

	2024		202	23
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$CA		\$CA
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 185 750	2,35	758 250	1,80
Attribuées	70 500	5,24	490 000	3,12
Exercées	(164 875)	2,00	(57 500)	1,79
Annulées	(300 000)	3,14	(5 000)	1,80
Solde à la clôture de l'exercice	791 375	2,38	1 185 750	2,35
Options sur actions pouvant être exercées	733 000	2,22	675 000	2,01

La moyenne pondérée du prix de l'action des options d'achat d'action exercées, à la date d'exercice est de 4,85 \$CA (3,27 \$CA au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

15. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Options d'achat d'actions (suite)

Les options d'achat d'actions en circulation sont les suivantes :

	2024			2023	
Options sur actions en circulation (nombre)	Durée moyenne avant l'échéance (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$CA)	Options sur actions en circulation (nombre)	Durée moyenne avant l'échéance (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$CA)
191 875	1,4	1,75	199 375	2,4	1,75
354 000	3,1	1,80	441 375	4,1	1,80
-	-	-	30 000	1,3	1,84
-	-	-	25 000	3,6	2,32
175 000	5,4	3,08	190 000	6,4	3,08
-	-	-	300 000	4,7	3,14
45 500	4.7	5.12	-	-	-
25 000	4,9	5,47		-	
791 375		2,38	1 185 750		2,35

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, 70 500 options d'achats d'actions ont été octroyées (325 000 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023) à un prix d'exercice entre 5,12 \$CA et 5,47 \$CA (3,08 \$CA et 3,14 \$CA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023) et la juste valeur des options octroyées était de 75 280 \$ (\$1,07 \$ par option d'achat d'actions) (195 330 \$ (0,60 \$ par option d'achat d'actions) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023). La juste valeur des options d'achat d'actions a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes et est basée sur les paramètres ci-dessous.

De plus, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, 165 000 options d'achats d'actions ont été octroyées à un prix d'exercice de 3,08 \$CA et la juste valeur des options octroyées était de 107 535 \$ (0,65 \$ par option d'achat d'actions). Ces options sont octroyées selon l'atteinte de conditions de marché. Ces conditions de marché sont basées sur la performance de l'action de la Société à différents niveaux et sur des périodes spécifiques. La juste valeur des options d'achat d'actions a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation Monte-Carlo et est basée sur les paramètres ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente les hypothèses ou les paramètres et conditions de marché moyens pondérés utilisés afin de déterminer le coût de la rémunération au cours de la durée de vie des options attribuées au cours des exercices terminés le 31 décembre 2024 et 2023:

_	2024_	2023
Taux d'intérêt sans risque	1,55% à 2,68%	2,81% à 3,89%
Volatilité prévue	37,6%	37,1% à 39,9%
Durée de vie estimative	60 mois	60 à 84 mois
Prix d'exercice	5,12 \$CA à 5,47 \$CA	3,08 \$CA à 3,14 \$CA
Prix de l'action à la date d'attribution	5,12 \$CA à 5,47 \$CA	3,08 \$CA à 3,14 \$CA
Dividende prévu	2,6% à 2,7%	3,8% à 3,9%
Taux de renonciation (1)	0,0%	0,0% à 4,0%

⁽¹⁾ S'applique uniquement pour la valorisation utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes.

La volatilité prévue a été estimée en se basant sur le prix historique de l'action de Dynacor sur la durée moyenne prévue des options.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

15. Paiements fondés sur des actions (suite)

b) Unités d'actions différées « UAD »

Effectif le 11 mai 2015, la Société a mis en place le Régime UAD, par lequel le Conseil peut attribuer des UAD à ses administrateurs, la haute direction et ses actionnaires. Les UAD sont des unités créditées sur le compte d'un participant admissible, dont la valeur, à une date donnée, est égale à la valeur marchande de l'action ordinaire de la Société pour cette date. Le Conseil a le pouvoir de déterminer le nombre d'UAD octroyées et les termes et conditions de chaque octroi. Au 31 décembre 2024, 1 000 000 d'actions sont réservées aux fins d'émission du régime d'UAD et 252 510 ont déjà été réglées. Les UAD ne peuvent être réglées qu'à la suite d'un départ de la Société conformément aux modalités du régime d'UAD.

Les mouvements des UAD de la Société durant les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 sont comme suit :

	2024		2023	
	Nombre d'UAD	Coût \$	Nombre d'UAD	Coût \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	636 844	1 159 508	501 646	806 844
Attribuées	47 881	189 458	135 198	352 664
Règlées	(80 000)	(125 447)		_
Solde à la clôture de l'exercice	604 725	1 223 519	636 844	1 159 508

c) Unités Monétaires Différées « UMD »

À compter du 1^{er} janvier 2024, la Société a mis en place le Plan d'incitation à long terme, en vertu duquel le Conseil peut attribuer des unités d'actions différées (UMD) à ses administrateurs et dirigeants dans le cadre de leur rémunération à long terme, leur donnant droit à un paiement en trésorerie. Les UMD attribuées sont prévues pour être versées après trois ans ou au moment du départ des participants. La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre de UMD par le prix moyen de clôture des actions de la Société au cours des cinq derniers jours de bourse précédant la fin de la période de trois ans ou la date du départ.

Les mouvements des UMD de la Société durant les exercices terminés les 31 décembre 2024 sont comme suit :

	2024	2023
	Nombre d' UMD	Nombre
	<u>a omb</u> _	d' UMD
Solde à l'ouverture de l'exercice	<u>-</u>	-
Attribuées	47 915	-
Règlement	(3 099)	_
Solde à la clôture de l'exercice	44 816	-

d) Unités d'Action de Performance « UAP »

La Société a mis en place le régime d'intéressement à long terme, en vertu duquel le conseil d'administration peut octroyer des UAP à ses dirigeants dans le cadre de leur rémunération à long terme, leur donnant droit à un paiement en espèces si les conditions d'acquisition sont remplies. Ces conditions reposent sur les conditions du marché ainsi que sur la performance de la Société et la performance individuelle. Les UAP attribuées sont prévues pour être versées après trois ans, sous réserve du respect des conditions d'acquisition applicables à la fin du cycle de performance. Le nombre de UAP est déterminé en fonction de divers critères, notamment la performance individuelle du dirigeant et le prix de l'action de la Société au début de l'année. La valeur du paiement est calculée en multipliant le nombre de PSU acquises à la fin du cycle de performance par le prix moyen de clôture des actions de la Société au cours des cinq derniers jours de bourse précédant la fin dudit cycle.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

15. Paiements fondés sur des actions (suite)

e) Rémunération fondée sur des actions

Le tableau suivant présente la répartition de la charge de rémunération fondée sur des actions par type d'unité d'action :

	2024 \$	2023 \$
Rémunération fondée sur des actions		<u>-</u> _
Options d'achats d'actions	63 461	148 488
UAD	189 458	352 664
UMD	250 943	-
UAP	168 415	-
	672 277	501 152
b) Passifs		
Le tableau suivant détaille les passifs du régime d'unités d'actions :		
	2024 \$	2023 \$
Portion courante	61 696	-
Portion non courante	326 177	-

16. Impôts sur le résultat

Charge d'impôt

Les principales composantes de la charge d'impôt pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 se détaillent comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre

387 873

	2024 \$_	2023 \$
Charge d'impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible comptabilisée	9 989 681	8 311 286
Charge d'impôt différé :		
Création et renversement de différences temporaires	(111 856)	(432 628)
Total de la charge d'impôt	9 877 825	7 878 658

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

16. Impôts sur le résultat (suite)

La réconciliation entre la charge d'impôt et le résultat comptable avant impôts sur le résultat multiplié par les taux d'impôts combinés applicables à la Société (taux d'impôts domestique et taux statutaire du Pérou) pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 se détaille comme suit :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2024	2023
	\$	\$
Taux d'imposition moyen pondéré du Canada et du		
Pérou	29,81%	29,81%
Résultat avant impôts sur le résultat	26 755 100	22 947 002
Impôt sur le résultat aux taux combinés réglementaires	7 976 783	6 841 394
Écarts attribuables aux éléments ci-dessous :		
Charges non déductibles	360 569	235 551
Effet de change sur la conversion des bases fiscales (1)	70 373	(330 130)
Autres conversions de devises et autres ajustements	274 828	105,575
Impôt étranger retenu sur dividende	575 000	450 000
Pertes fiscales inutilisées pour lesquelles aucun impôt différé n'a été		
comptabilisé	620 272	576 268
Total de l'impôt sur le résultat à l'état consolidé du résultat global	9 877 825	7 878 658

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a enregistré une charge d'impôts différés d'un montant de 70 373 \$ (recouvrement de 330 130 \$ pour l'exercice terminé les 31 décembre 2023) sur les différences entre la valeur comptable qui reflète le coût historique dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et la valeur fiscale sous-jacente qui reflète elle le coût fiscal converti dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change de clôture.

Actifs (passifs) d'impôt différé

Le tableau suivant présente le détail des impôts différés actif et (passif) de la Société :

	Exercices terminés les 31 décembre 2024 2023 \$		
Immobilisations corporelles (2)	601 471	466 567	
Actifs au titre de la prospection et de l'évaluation (2)	titre de la prospection et de l'évaluation (2) (1 473 809)		
Autres différences temporaires	306 915	268 224	
	(565 423)	(677 279)	

²⁾ Y compris l'effet de change sur les bases fiscales

Différences temporelles déductibles pour lesquelles aucun impôt différé n'a été comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière :

	Exercices terminés l 2024 \$_	les 31 décembre 2023 \$
Immobilisations corporelles	6 576	12 848
Pertes autres qu'en capital	22 170 561	20 241 286
Pertes en capital	10 436 112	10 436 112
	32 613 249	30 690 246

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

16. Impôts sur le résultat (suite)

Au 31 décembre 2024, la Société dispose de pertes reportées non utilisées aux fins de l'impôt fédéral de 22 170 561 \$, de l'impôt provincial de 21 022 726 \$ et aucune perte au Pérou (2023 : Fédéral 20 241 286 \$ et Provincial 19 091 826 \$) qui peuvent servir à déduire le montant des bénéfices imposables futurs. Ces pertes reportées expirent comme suit :

	Fédéral \$	Provincial \$
2027	244 481	244 481
2028	1 044 703	1 044 703
2029	102 168	102 168
2030	1 627 755	1 623 865
2031	2 071 557	2 071 557
2032	1 344 918	1 344 918
2033	1 616 981	981 964
2034	1 101 995	1 101 995
2035	1 206 465	1 206 465
2036	981 002	951 759
2037	1 770 585	1 278 791
2038	1 065 850	1 066 633
2039	968 227	971 468
2040	840 655	844 647
2041	981 567	983 091
2042	1 465 273	1 466 416
2043	1 807 432	1 808 891
2044	1 928 947	1 928 914
	22 170 561	21 022 726

Les pertes en capital accumulées au Canada de 10 436 112 \$ (10 436 112 \$ au 31 décembre 2023) peuvent être appliquées en réduction des gains en capital futurs pour une période indéfinie.

17. Résultat par action

Le résultat par action de base et dilué a été calculé en utilisant le résultat net comme nominateur, i.e. aucun ajustement sur le résultat net n'a été nécessaire en 2024 et 2023.

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2024 \$	2023 \$	
Résultat net pour l'exercice	16 877 275 \$	15 068 344 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	36 550 810	38 282 090	
Options sur actions et UAD dilutives (1)	1 170 419	605 276	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour le résultat par action dilué	37 721 229	38 887 366	
Résultat par action de base	0,46 \$	0,39 \$	
Résultat par action dilué (1)	0,45 \$	0,39 \$	

⁽¹⁾ Aucune option d'achat d'actions a été exclue du calcul du résultat par action dilué pour 2024 et 2023 dans la mesure où leur prix d'exercice était inférieur à la moyenne du prix du marché des actions de Dynacor pour 2024 et 2023.

Groupe Dynacor Inc.Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

18. Information incluse dans l'état consolidé du résultat global

Le tableau suivant fournit le détail de la rémunération des employés :

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2024	2023	
	\$	\$	
Salaires et avantages sociaux à court terme			
Coût des ventes	7 673 187	6 250 893	
Frais généraux et d'administration	4 070 208	3 329 332	
Autres projets	358 278	173 730	
Salaires et avantages sociaux à court terme	12 101 673	9 753 955	
Rémunération fondée sur des actions			
Frais généraux et d'administration	672 277	501 152	
Rémunération totale des employés	12 773 950	10 255 107	
	Evereines terminés	lao 24 décembro	
Coût des ventes	Exercices terminés 2024 ¢	2023	
Coût des ventes	2024 \$	2023 \$	
Minerai	2024 \$ 216 467 766	2023 \$ 192 946 658	
Minerai Salaires, avantages et autres dépenses d'employés	2024 \$ 216 467 766 8 314 372	2023 \$ 192 946 658 6 807 754	
Minerai Salaires, avantages et autres dépenses d'employés Produits de transformation	2024 \$ 216 467 766	2023 \$ 192 946 658 6 807 754 6 529 086	
Minerai Salaires, avantages et autres dépenses d'employés Produits de transformation Transport	2024 \$ 216 467 766 8 314 372 5 918 225	2023 \$ 192 946 658 6 807 754	
Minerai Salaires, avantages et autres dépenses d'employés Produits de transformation Transport Autres coûts de production Provision pour dépréciation des comptes recevables	2024 \$ 216 467 766 8 314 372 5 918 225 8 224 995	2023 \$ 192 946 658 6 807 754 6 529 086 8 378 357	
Minerai Salaires, avantages et autres dépenses d'employés Produits de transformation Transport Autres coûts de production Provision pour dépréciation des comptes recevables Amortissement des immobilisations corporelles et	2024 \$ 216 467 766 8 314 372 5 918 225 8 224 995 3 223 142 (9 420)	2023 \$ 192 946 658 6 807 754 6 529 086 8 378 357 2 999 416 121 731	
Minerai Salaires, avantages et autres dépenses d'employés Produits de transformation Transport Autres coûts de production Provision pour dépréciation des comptes recevables Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	2024 \$ 216 467 766 8 314 372 5 918 225 8 224 995 3 223 142 (9 420) 3 322 699	2023 \$ 192 946 658 6 807 754 6 529 086 8 378 357 2 999 416 121 731 3 070 373	
Minerai Salaires, avantages et autres dépenses d'employés Produits de transformation Transport Autres coûts de production Provision pour dépréciation des comptes recevables Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation Charge au titre du régime de partage des bénéfices péruviens	2024 \$ 216 467 766 8 314 372 5 918 225 8 224 995 3 223 142 (9 420)	2023 \$ 192 946 658 6 807 754 6 529 086 8 378 357 2 999 416 121 731	
Minerai Salaires, avantages et autres dépenses d'employés Produits de transformation Transport Autres coûts de production Provision pour dépréciation des comptes recevables Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	2024 \$ 216 467 766 8 314 372 5 918 225 8 224 995 3 223 142 (9 420) 3 322 699 2 070 178	2023 \$ 192 946 658 6 807 754 6 529 086 8 378 357 2 999 416 121 731 3 070 373 1 912 538	

Groupe Dynacor Inc.Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

18. Information incluse dans l'état consolidé du résultat global (suite)

Frais généraux et d'administration	Exercices terminés les 31 décembre		
	2024	2023	
	\$	\$	
Salaires, avantages et autres dépenses d'employés	4 116 961	3 364 545	
Frais de bureau et autres frais	1 054 967	1 167 943	
Honoraires professionnels	870 762	743 451	
Promotion, relation avec les investisseurs et développement corporatif	319 323	295 213	
Frais de déplacement Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre des	331 442	274 942	
droits d'utilisation	297 762	278 620	
Charge au titre du régime de partage des bénéfices péruviens	641 796	469 869	
Rémunération fondée sur des actions (note 15 e))	672 277	501,152	
	8 305 290	7 095 735	
	Exercices terminés l	es 31 décembre	
	2024	2023	
	\$	\$	
Produits financiers			
Intérêts et autres produits financiers	1 346 376	1 155 291	
Charges financières			
Intérêts sur obligations locatives	38 915	42 961	
Autres intérêts et charges financières	354 597	273 621	
Charge de désactualisation de l'obligation liée à la mise	00.000	04.500	
hors service d'immobilisations	88 909	81 586	
	482 421	398 168	

Groupe Dynacor Inc.Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

18. Information incluse dans l'état consolidé du résultat global (suite)

Amortissement	Exercices terminés les 31 décembre			
	2024	2023		
	\$	\$		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 260 370	3 008 315		
Amortissement des actifs au titres des droits d'utilisation	62 329	62 058		
Amortissement inclus dans le coût des ventes	ventes 3 322 699			
Amortissement des immobilisations corporelles	280 714	253 046		
Amortissement des actifs au titres des droits d'utilisation	17 048	25 574		
Amortissement inclus dans les frais généraux et d'administration	297 762	278 620		
Amortissement des immobilisations corporelles	26 257			
Amortissement inclus dans les autres projets	26 257	-		
	3 646 718	3 348 993		

19. Information incluse dans le tableau consolidé des flux de trésorerie

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2024	2023	
	<u>\$</u>	\$	
Variation des éléments du fonds de roulement :			
Comptes recevables	(10 453 231)	(978 571)	
Impôts à recevoir et à payer	333 111	2 153 372	
Stocks	2 549 077	(14 145 944)	
Frais payés d'avance	(83 789)	(52 428)	
Créditeurs et frais courus	2 829 073	4 060 632	
	(4 825 759)	(8 962 939)	
	2024	2023	
	\$_	\$	
Autres éléments liés aux activités opérationnelles :			
Pertes (gains) de change non matérialisés	24 958	(58 512)	
Règlement de rémunération fondée sur des actions	(12 485)	-	
Autres	(159 410)		
	(146 937)	(58 512)	

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

20. Instruments financiers

Juste valeur

Les instruments financiers sont présentés à l'état de la situation financière consolidé au coût amorti selon les méthodes comptables de la Société. L'encaisse, les placements à court terme, les comptes recevables (hors taxe de ventes à recevoir et avances fournisseurs) et les créditeurs et frais courus (hors salaires et avantages à payer) sont comptabilisés aux montants approximatifs de la juste valeur compte tenu de leur échéance immédiate ou à court terme.

Exposition et gestion du risque

La Société est exposée à un certain nombre de risques à des degrés différents.

A. Risque de marché

i. Risque de change

Le dollar américain est la devise fonctionnelle de la Société ce qui l'expose au risque de change, car une portion importante de ses frais d'exploitation est en dollars canadiens et en nouveaux soles péruviens. Par conséquent, les résultats de la Société subissent l'incidence des fluctuations du dollar canadien et du nouveau sol péruvien par rapport au dollar américain. La Société n'utilise pas de dérivés pour atténuer son exposition au risque de change.

La Société détient des soldes d'encaisse, des comptes recevables ainsi que des comptes créditeurs et frais courus en devises étrangères et est donc exposée à un risque de change à l'égard de ces sommes. Les soldes significatifs en devises étrangères se présentaient comme suit aux 31 décembre 2024 et 2023 :

	202	2024 Dollars Nouveaux canadiens soles		23
				Nouveaux soles
Encaisse	1 958 698	397 515	484 634	974 665
Comptes recevables	60 271	61 326 408	43 084	33 282 362
Impôts à payer	-	(7 998 026)	-	(6 671 909)
Créditeurs et frais courus	(1 717 531)	(23 313 261)	(1 146 542)	(19 130 679)
Solde net	301 438	30 412 636	(618 824)	8 454 439
Équivalent en \$ américains	209 492	8 079 872	(467 611)	2 279 527

En présumant que toutes les autres variables sont constantes, avec une augmentation ou diminution de 5% du dollar américain par rapport au nouveau sol péruvien, le résultat net de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 aurait varié d'approximativement 404 000 \$ (114 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

En présumant que toutes les autres variables sont constantes, avec une augmentation ou diminution de 5% du dollar américain par rapport au dollar canadien, le résultat net de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 aurait varié d'approximativement 10 500 \$ (23 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

i. Risque de prix

La rentabilité de la Société est exposée à des risques de prix, notamment au niveau du prix de l'or. Cependant, la Société n'a pas d'instrument financier exposé aux fluctuations du prix de l'or.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

20. Instruments financiers (suite)

B. Risque de crédit

La Société est exposée à ce risque provenant de différents instruments financiers. Le risque se limite par contre au montant des actifs financiers reconnus au 31 décembre. La Société vend actuellement tout son or à un seul client et n'est donc exposée qu'au risque de crédit associé à ce client. La Société recueille 95% de chaque facture de vente dans les vingt-quatre heures de l'exportation et le solde restant dans les trois à dix jours suivants. En conséquence, le risque de crédit attendu est immatériel.

Les avances aux fournisseurs sont faites auprès d'un grand nombre de fournisseurs. La Société procède à un examen de toutes les avances aux fournisseurs et enregistre une provision pour la perte de crédit attendue lorsqu'elle est réputée irrécouvrable.

Le risque de crédit sur l'encaisse et les placements à court terme est considéré négligeable car la Société traite avec des banques renommées ou des gouvernements. Tous les comptes recevables ont été révisées afin de déterminer si des indicateurs de dépréciation existaient et les pertes de crédit attendues sont considérées comme négligeables.

C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance. Le tableau suivant présente les engagements contractuels pour les passifs financiers, incluant les intérêts relatifs, au 31 décembre 2024 :

	Total \$	Moins de 6 mois \$	Entre 6 et 12 mois \$	Entre 2025 et 2026 \$	Au-delà de 2026 \$
Créditeurs et frais courus				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
(note 11)	13 773 618	13 773 618	-	-	-
Loyers à court-terme (note 12)	116 000	59 000	57 000	-	-
Autres engagements vis-à-vis					
des fournisseurs (note 22)	1 453 000	1 013 000	336 000		104 000
	15 342 618	14 845 618	393 000		104 000

Au 31 décembre 2024, la Société disposait de 19 819 162 \$ en encaisse et 5 998 457 \$ en placements à court terme.

D. Risque d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier changent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les fluctuations des taux d'intérêt ont un impact limité sur les résultats de la Société dans la mesure où la Société n'a pas de dette à taux variable au 31 décembre 2024.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(En dollars américains)

21. Transactions entre parties liées et divulgations

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants incluent ceux qui ont l'autorité et la responsabilité pour la planification, la direction et le contrôle des activités de la Société dans son ensemble. Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, la haute direction soit le Chef de la direction, le Chef de la direction financière, le Chef des opérations ainsi que le Vice-président développement Amérique latine.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2024 	2023 \$
Salaires, avantages sociaux et rémunération des administrateurs	1 523 912	1 468 654
Rémunération fondée sur des actions (1)	670 712	495 095
	2 194 624	1 963 749

⁽¹⁾ Représente la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée à l'état consolidé du résultat global durant l'année.

Autres apparentées

Dans le cours normal des affaires et à la valeur d'échange, soit le montant établi et accepté par les parties pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 :

Une firme, dont le secrétaire corporatif de la Société est un associé, a chargé des honoraires professionnels s'élevant à 114 495 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (105 297 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Un administrateur a chargé des honoraires de consultation pour la révision de nos procédures ESG s'élevant à 12 840 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (41 050 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

22. Passifs éventuels et autres engagements

Audits Sunat 2015 / 2016 / 2017

Les 26 octobre 2021, 28 octobre 2022 et 29 décembre 2022 respectivement, la filiale péruvienne a reçu des avis de cotisation des autorités fiscales péruviennes, en Sols péruviens, portant sur les exercices 2015, 2016 et 2017 et s'élevant à un total équivalent à 15,7 millions \$ incluant 12,0 millions \$ en intérêts et pénalités. Depuis la réception des avis de cotisations, les intérêts supplémentaires sont estimés à 1,8 million \$. Le principal point des avis porte sur les achats de minerai auprès de certains fournisseurs, qualifiés de transaction non réelles par les autorités fiscales locales et ainsi considérées non déductibles.

La Société et ses conseillers légaux et fiscaux croient fermement que les achats de minerai sont des transactions réelles et déductibles. Pour cette raison, la Société a contesté ces avis de cotisation.

Au 31 décembre 2024, une provision de 0,7 millions \$ (incluant 0,6 million \$ en intérêts et pénalités) a été enregistrée pour les positions fiscales incertaines autres que la déductibilité des achats de minerai. Bien que la Société considère que les jugements et estimés réalisés sont raisonnables, les résultats pourraient différer des estimations et avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés.

Autres engagements

La Société a des engagements d'achats vis-à-vis certains de ses fournisseurs. Au 31 décembre 2024, les engagements totalisent 1 453 000 \$ pour les trois prochaines années (540 000 \$ au 31 décembre 2023).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 (En dollars américains)

23. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 6 février 2025, la Société a conclu un financement de 5 750 000 actions ordinaires au prix de 3,84 \$ (5,50 \$ CA) par action, qui a généré un produit brut de 22 081 414 \$ (31 625 000 \$ CA) et a engagé des frais de transaction de 1 622 984 \$. Le financement a été effectué conformément à un supplément de prospectus au prospectus de base de la Société. Certaines parties liées ont acquis un total de 219 000 actions ordinaires dans le cadre du financement.